



LE MAGAZINE POUR L'INSERTION DES JEUNES DOCTEURS AVEC L'ABG

Elle travaille pour un conseil général

Très attachée au monde de la recherche, **Laurence Ould Ferhat** est sociologue territoriale. Une fonction qui lui assure des missions opérationnelles et stratégiques, pour lesquelles sa formation est un atout indispensable.

« Au lieu de la mention classique de chargée d'études, mon contrat précise que je suis sociologue territoriale, explique Laurence Ould Ferhat. C'est très important pour moi, il s'agit de mon identité professionnelle. » Depuis cinq ans, la jeune femme travaille pour le conseil général de Seine-Saint-Denis, après un long parcours académique.

Entre le DEA et la soutenance de thèse, sept années se sont écoulées, largement occupées par de multiples activités d'enseignement et de recherche. Pendant cinq ans, elle enseigne à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, d'abord comme chargée de travaux dirigés puis comme ATER. Sa thèse, centrée sur la politique des « 80% au bac », lui demande un important travail de terrain. En parallèle, elle est chargée d'études pour le laboratoire UMR Printemps et le CNRS, participant à des contrats de recherche avec différentes institutions, qui concurrencent la thèse. « Après deux années consacrées exclusivement à la fin de ma thèse, j'ai réfléchi à la suite de ma vie professionnelle, raconte Laurence Ould Ferhat. J'avais une certitude : je ne souhaitais pas enseigner. J'étais également fatiguée de l'épreuve de la thèse et je souhaitais fonder une famille. » Qualifiée pour devenir maître de conférence, elle répond à la même période à une annonce de chargée d'études sur les politiques éducatives, proposée par le conseil général de Seine-Saint-Denis. Le poste ne sera finalement pas créé. « Ils m'ont rappelée six mois plus tard pour me proposer un poste correspondant à un profil sciences sociales et contenant une dimension de connaissance critique. Le poste semblait attrayant, et pour un salaire plus élevé qu'à l'université. Une

réponse favorable constituait un défi car il n'y a pas de retour en arrière possible ! J'ai finalement renoncé à postuler comme maître de conférence et j'ai accepté le poste. » La jeune sociologue intègre la Direction des études et de l'évaluation des politiques publiques avec plusieurs missions : vulgarisation et diffusion de savoirs sociologiques pour les décideurs, soutien aux services départementaux pour préparer et évaluer les études menées par des prestataires extérieurs, participation à la politique d'évaluation. « Mon expérience de la recherche est particulièrement utile, elle apporte la rigueur scientifique pour estimer le sérieux des études et leur méthodologie, et s'assurer de la valeur ajoutée en termes de connaissance. » Depuis 2008, son rôle d'intervention se renforce, avec par exemple l'animation d'un atelier professionnel sur l'évaluation des politiques publiques qui rassemble universitaires et agents départementaux : « il s'agit de convertir des savoirs sociologiques, qui ne sont pas directement utiles aux administrations, en compétences plus transversales, comme la capacité à remettre en question les évidences pour questionner la réalité. On me sollicite pour un regard différent, acquis au cours de la thèse. »

Une certaine nostalgie de l'université

Pour Laurence Ould Ferhat, plusieurs compétences développées par la recherche sont particulièrement utiles : la persévérance, l'honnêteté intellectuelle, la recherche de solutions alternatives aux lieux communs. Mais elle remarque



L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

aussi ce qu'il lui a fallu désapprendre, comme la curiosité intellectuelle permanente et le perfectionnisme. « Le monde du travail n'attend pas cela des docteurs, qui peuvent se sentir en décalage avec les attitudes professionnelles demandées. Le monde du savoir n'est pas celui de l'action. Il est parfois difficile de préserver ses acquis cognitifs et de les exprimer ». Elle n'a pas ressenti de difficultés d'intégration, reconnaissant sa chance d'avoir rejoint une « administration bienveillante, humaniste », et appréciant le travail en équipe et la coopération qui pouvaient lui manquer durant la thèse. L'adaptation est néanmoins nécessaire, pour les deux parties : « ma responsable me rappelle parfois que nous restons des exécutants au service d'une politique. »

Si Laurence Ould Ferhat apprécie son travail et les responsabilités qui lui sont confiées, elle reconnaît une certaine nostalgie à avoir « quitté le milieu symbolique et prestigieux du savoir et de la recherche. » Elle conserve d'ailleurs des liens avec le monde universitaire, en tant que membre associé du laboratoire Printemps et membre du comité de rédaction de la revue "Sociologies pratiques". Pour la suite de sa carrière, plusieurs options s'offrent à elle : « il existe peu de débouchés dans les collectivités pour les sociologues en tant que tels. Mieux vaut assurer ses arrières en passant le concours administratif d'attaché territorial, ou bien essayer de revenir partiellement dans le secteur académique en tant que professeur associé. Un poste d'ingénieur de recherche en EPST serait également intéressant, pour monter des partenariats. »

Parcours • Laurence Ould Ferhat

- 1995-1996 - DEA de sciences sociales, Université Sorbonne-Paris V
- 1996-2001 - Enseignante à l'UVSQ
- 1995-2004 - Chargée d'études au laboratoire Printemps - CNRS
- 2004 - Doctorat de sociologie, UVSQ
- Depuis 2005 - Sociologue territoriale au conseil général de Seine-Saint-Denis



Une expérience internationale avec la cotutelle de thèse

Un sujet de thèse mais deux directeurs et deux lieux de recherche, est-ce un véritable atout ou une source de complication ? Si les difficultés administratives ne sont pas rares et si une forte motivation est nécessaire, l'expérience a une véritable plus-value personnelle et professionnelle.

Favoriser la mobilité des doctorants est l'une des tendances lourdes qui s'observent ces dernières années. Créée en 1994, la procédure des thèses en cotutelle a un second objectif : développer les coopérations entre les équipes de recherche de différents pays, avec des bénéfices directs pour le doctorant : rapports directs avec deux laboratoires, conseils complémentaires de deux HDR, double diplôme, découverte culturelle, et plus larges perspectives professionnelles. Si l'expérience est intéressante, le chemin n'est pas toujours facile, comme l'expliquent quatre témoins.



Les avantages de la cotutelle...

Au CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne), sur 300 doctorants, 29 % sont en cotutelle. Une proportion importante qui s'explique par les thèmes de recherche liés à l'Allemagne, mais également par l'attractivité croissante pour une formule avantageuse. « On sent un intérêt des étudiants pour une expérience à l'étranger dans le cadre de la thèse, remarque Nathalie Faure, secrétaire générale de l'organisme. Cela correspond à un esprit d'ouverture, une curiosité. L'expérience est enrichissante car elle renforce la confiance en soi. » Bernard Coulette, professeur en informatique à l'Université de Toulouse 2 - Le Mirail, est impliqué dans de nombreuses cotutelles avec des universités marocaines et vietnamiennes : « Pour le directeur de thèse, c'est l'assurance de doctorants de bon niveau, et pour le doctorant, c'est une occasion unique d'ouverture culturelle. Sans compter que l'implication dans deux laboratoires de recherche apporte des possibilités de carrière plus larges. Il arrive souvent que le docteur candidate ensuite dans le pays d'accueil. » La découverte d'une culture était la principale motivation de Manuel Théodet, doctorant en chimie des matériaux. Mais la cotutelle avait également un intérêt scientifique et professionnel : « Je connaissais peu les nanomatériaux mais ils m'intéressaient, et les entreprises recherchent des compétences dans ce domaine. On m'a proposé une thèse en cotutelle sur

l'électro-catalyse. Tant mieux, car le laboratoire espagnol qui m'accueille est en pointe sur le sujet. C'est une expérience internationale comparable au post-doc. » Pour Elissa Mailander-Koslov, docteur en histoire, la cotutelle avec une université allemande et le CIERA a un intérêt direct en termes d'insertion professionnelle : « un double diplôme signifie un double marché de l'emploi, les employeurs des deux pays étant rassurés par leur certification nationale. »

... et ses inconvénients

La jeune femme prévient que le système de cotutelle, avec des séjours réguliers dans le second pays et une organisation plus complexe, signifie presque un double travail. « L'investissement est lourd mais n'est pas insurmontable ! » Un avis confirmé par Bernard Coulette et Manuel Théodet, qui rappellent qu'une thèse peut difficilement se faire en trois ans dans ces conditions, ce qui pose la question de la recherche de financement pour la quatrième année. Autre difficulté récurrente, la gestion administrative de la cotutelle. Pour Nathalie Faure, « l'organisation des dossiers est compliquée par les différences administratives entre pays. Mais le jeu en vaut la chandelle, car c'est un des moyens les plus efficaces pour une première expérience de recherche internationale. » Pour Manuel Théodet, les conditions administratives n'étaient pas réunies pour une véritable thèse en cotutelle, qui s'est finale-

ment transformée en thèse en collaboration européenne.

Elissa Mailander-Koslov note l'importance d'une bonne entente entre les deux directeurs de thèse, et l'attention portée au choix du co-directeur : « il faut que les deux parties prenantes soient autant impliquées et que la répartition des rôles soit claire. » Son directeur allemand s'occupe du contenu et de la méthodologie, alors que son directeur français a un regard plus large et critique. « Je bénéficie d'un œil expert en Espagne et du recul de la personne naïve, en France, qui apporte de la lisibilité et de la réflexivité », témoigne Manuel Théodet. Bernard Coulette met davantage en avant la complémentarité géographique et culturelle. Bref, il n'y a pas de règle meilleure qu'une autre, l'important est que les rôles soient définis en amont. Du côté du doctorant, il est important d'être souple dans son organisation. « Le partage du temps n'est jamais planifié longtemps à l'avance, confirme Manuel Théodet. Les méthodes de travail, les politiques des laboratoires et les rythmes sont différents, la capacité d'adaptation est indispensable ! »

À condition d'accepter ces contraintes, la cotutelle apporte une véritable plus-value, estiment les quatre témoins. Enrichissante d'un point de vue personnel, elle apporte une expérience qui peut être valorisée dans l'insertion professionnelle, au niveau académique ou dans le secteur privé.



Actualités

Améliorer le suivi des doctorants

L'Aeres poursuit son évaluation des écoles doctorales, avec la « vague D ». Son constat est sans appel : d'importants progrès sont nécessaires dans les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales en matière de suivi et d'insertion professionnelle des doctorants.

Les 21 écoles doctorales de sciences dures sont globalement « de bonne qualité, en particulier sur l'adossement recherche, le potentiel d'encadrement et l'insertion des docteurs ». Seul bémol, le suivi des doctorants. Même évaluation positive pour les écoles doctorales de sciences de la vie, qui « remplissent leurs missions de manière globalement satisfaisante ». Mais « un des points qui laisse le plus à désirer est celui du suivi et de l'insertion des doctorants », et des marges de progression sont possibles sur le fonctionnement et l'encadrement. Les 38 écoles doctorales en SHS bénéficient d'un « adossement scientifique de grande qualité », mais des marges de progrès sont attendues « sur le plan de l'offre en formations transversales et de la mise en place de l'autoévaluation ». Surtout, « l'encadrement ainsi que le suivi-insertion sont à repenser, à mettre en œuvre et à développer. »

www.aeres-evaluation.fr

Qualité de vie au travail : le top 30 des entreprises

Le magazine américain *The Scientist* publie chaque année son palmarès des « meilleures » entreprises industrielles avec leurs salariés, sur plusieurs critères : environnement de recherche, rémunération, formation, etc. Haute technologie, biologie et pharmacie restent les principaux secteurs représentés. En 2010, la première place est occupée par une PME du Massachusetts, New England Biolabs, qui fait bénéficier ses collaborateurs d'un excellent environnement de recherche. La grande majorité des entreprises distinguées sont américaines, avec seulement quatre entreprises européennes (les suisses Novartis et Roche, les anglaises AstraZeneca et Glaxo Smith Kline) dans le palmarès. À noter, les quatre premières places reviennent à des entreprises de moins de 500 salariés. Les docteurs intéressés par un post-doc ont donc tout intérêt à regarder les offres proposées par les sites de ces trente « best places to work ».

www.the-scientist.com

Magazine réalisé par Verbatim Communication – Groupe AEF, en partenariat avec l'Association Bernard Gregory et le soutien du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services. **Il a été conçu par** l'équipe Recherche et Innovation de l'AEF et Gilles Marchand. **Maquette :** Bruno Bayol - **Photos :** DR

Agenda

18 Juin, Rennes. 3^e édition du forum « Docteurs & entreprises » : Ce forum rassemble environ 200 participants, doctorants et docteurs de toutes disciplines, universités et laboratoires, collectivités territoriales, pour quatre tables rondes et une conférence plénière sur la problématique du docteur en entreprise.

<http://forum2010.nicomaque.org>

21 au 24 juin, Grenoble. Carrefour de Minatec : Le campus de l'innovation en micro et nanotechnologies propose des conférences et des ateliers réunissant les professionnels de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'industrie, français et étrangers.

www.minatec-crossroads.com

23 juin, Paris. Forum Ademe des innovations : L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie organise un forum dédié à la recherche et au développement de nouvelles technologies de l'énergie, avec un focus sur les enjeux de la R&D.

<http://forumademeinnovations.ademe.fr>

29 juin, Paris. BIOTechno2010 : Organisée par les associations BioDocs Paris et Doc'Up, la 13^e édition permet aux doctorants et docteurs de rencontrer des entreprises de biotechnologies et des professionnels du recrutement.

www.biotechno.asso.fr

2 au 7 juillet, Turin. Euroscience Open Forum (ESOF2010) : Des milliers de scientifiques, enseignants, journalistes, politiciens, étudiants et entrepreneurs se rencontrent pour débattre des enjeux actuels de la recherche scientifique et technologique.

www.esof2010.org

333 Grands 333

- D'après un rapport de l'Insee, la France se place au dixième rang de l'OCDE pour son effort de R&D. La dépense d'État se monte à 38,7 milliards d'euros en 2007, soit 2,04 % du PIB, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis 1990.
- Les pôles de compétitivité ont « un rôle clé à jouer dans la structuration d'un réseau étendu de docteurs ». C'est la conclusion d'une étude de l'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, qui estime urgent de structurer et d'intensifier la relation entre docteurs et entreprises, grâce à la mise en réseau des acteurs et à des partenariats européens plus importants.
- Chiffres. Le CNRS a publié 402 brevets en 2009, en augmentation de 36 % par rapport à 2008. Parmi eux, 254 ont été déposés en copropriété avec des partenaires (universités, institutions publiques et entreprises). La logique de coproduction progresse également à l'Inra, où le nombre des contrats de recherche avec des entreprises a augmenté de 70 % au cours des cinq dernières années.